



« TOUT L'MONDE DEHORS ! » EDITION 2010

ORIENTATIONS GENERALES

Depuis 2002, « Tout l'monde dehors ! » propose chaque été dans les 9 arrondissements de Lyon plus de 250 rendez-vous artistiques et participatifs dans l'espace public.

« Tout l'monde dehors ! » a attiré en 2009 plus de 80 000 spectateurs.

■ NOUVEAUTES 2010 :

- **Les dates** : « Tout l'monde dehors ! » commence le jour de la fête de la musique le **21 juin** et se termine plus tôt, le **5 septembre**, de manière à densifier la programmation du mois d'août et à organiser une véritable fête de clôture marquant la transition entre les vacances et la rentrée.
- **Le contenu** : rythmé désormais par 3 temps forts, « Tout l'monde dehors ! » s'élargit à toutes les animations, spectacles et activités suscitant la rencontre, les échanges et la mixité dans un esprit de « vivre ensemble » et de respect des diversités culturelles. Ouvert à toutes les disciplines artistiques et formes d'expression, la programmation tiendra compte des propositions faites dans les domaines tels que le jeu, les activités de plein air, l'éducation populaire, le bien-être, mais aussi la sensibilisation aux questions liées à l'environnement et à la nature, aux sciences ainsi qu'aux pratiques favorisant la solidarité, la citoyenneté active et l'ouverture au monde.

■ OBJECTIFS :

- **Offrir une programmation artistique** (musique, concerts, cinéma, petites formes artistiques, cirque, art nature, arts plastiques...), **festive, participative** durant la période estivale pour les Lyonnais qui ne partent pas en vacances, et les touristes de passage
- **Favoriser la convivialité, la rencontre, la participation des habitants** : la gratuité, la proximité des manifestations permet la rencontre entre les habitants mais également entre le public et les artistes
- **Valoriser les équipes artistiques et acteurs locaux de l'agglomération**
- **Mettre en valeur des territoires dans les quartiers** (jardins, places, rues...) : découverte de lieux parfois méconnus, transformation de l'espace public par une intervention artistique. Près de 70 lieux sont investis chaque année dans les 9 arrondissements, au plus près des habitants.

■ TEMPS FORTS

Depuis 2009, des temps forts rythment désormais la programmation :

- **Le lancement**, le 21 juin
- **Invitation à la danse** à l'occasion des bals du 14 juillet
- **Clôture le 5 septembre**

■ EVENEMENTS A RAYONNEMENT VILLE :

Depuis 2009, certains projets sont mis en avant plus particulièrement de par leur importance en terme :

- d'assise territoriale : le projet a lieu dans la plupart des arrondissements de Lyon
- de dates : le projet comporte un certain nombre de rendez-vous répartis sur le temps de l'été
- de fréquentation : jauge importante, provenance du public très large (Ville de Lyon voire Grand Lyon)

En 2009, rappel des projets à rayonnement ville :

- Les Jeudis des musiques du monde
- L'Eté en Scope
- Les dimanches de l'Ile Barbe
- Les vendredis chez Francis
- La musique fait son théâtre, festival

« TOUT L'MONDE DEHORS ! » : DES DEMARCHES CITOYENNES

■ RESIDENCES :

Une attention particulière sera portée aux projets développés sur les territoires définis comme prioritaires par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Lyon pour la période 2007-2010. (Pour plus d'informations sur les quartiers prioritaires, vous pouvez consulter le site de la Politique de la Ville à Lyon : <http://www.polville.lyon.fr>).

La Ville de Lyon sera ainsi spécialement attentive aux **projets inscrits dans la durée**, impliquant **les acteurs locaux et les habitants** en amont dans la préparation et la mise en œuvre des actions.

Ces projets devront faire l'objet d'une présentation au public sous une forme inédite dans le cadre de l'édition 2010 de « Tout l'monde dehors ! ».

Les projets répondant le mieux à ces critères seront susceptibles d'être inscrits dans une démarche de résidence « Tout l'monde dehors ! » et faire l'objet de financements spécifiques.

■ PROMOTION DU BENEVOLAT ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

« Tout l'monde dehors ! » a pour vocation de mettre en avant la vie associative afin de favoriser une réelle participation de tous les citoyens, et en particulier des jeunes, à la vie culturelle de leur commune. Par leur connaissance du territoire, leur implication et la diversité de leurs modes d'intervention, les associations sont en effet indispensables au développement de la citoyenneté.

A travers l'implication de nombreuses associations de Lyon, le bénévolat tient une place importante dans l'organisation des manifestations « Tout l'monde dehors ! », l'édition 2010 souhaite valoriser l'investissement des bénévoles et promouvoir les valeurs associatives, notamment dans le cadre d'une grande fête de clôture.

■ VALORISATION DES EQUIPES ARTISTIQUES LOCALES

De nombreuses structures et artistes professionnels résident et travaillent à Lyon : « Tout l'monde dehors ! » a également pour vocation de leur offrir une visibilité, et leur permettre de rencontrer le public lyonnais dans un cadre différent.

Ces équipes artistiques professionnelles doivent être rémunérées dans le respect du code du travail, les fiches de paye des artistes seront donc demandées pour le paiement du solde de la subvention.

■ RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE : VERS DES DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2007, la Ville de Lyon avec l'aide du Grand Lyon s'est engagée sur des démarches de « responsabilité environnementale » dans le cadre de plusieurs événements, notamment « Tout l'monde dehors ! ».

En 2010, la Ville de Lyon poursuivra, avec le soutien du Grand Lyon, la mise en place de bacs de tri sélectif, la sensibilisation au tri sur la plupart des manifestations, et souhaite étendre les gobelets réutilisables sur l'ensemble des manifestations avec buvettes.

La Ville de Lyon portera également une attention toute particulière aux projets mettant en avant des démarches de « responsabilité environnementale » sur leur manifestation telles que :

- mise en place de bacs de tri sélectif,
- promotion des produits issus du commerce équitable, de l'agriculture bio ou de proximité dans le cadre des buvettes,
- réduction des déchets à la source,
- utilisation de matériaux recyclables,
- mise en place de fontaines à eau,
- favoriser l'accessibilité en transports en commun et en modes doux,
- ...toute autre suggestion sera la bienvenue

LE CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER

La délégation Grands événements, Jeunesse et Vie associative soutient une soixantaine d'associations ou d'équipes artistiques et dispose d'un budget de 290 000 € pour l'ensemble des arrondissements de la ville.

Le rôle de la Ville n'est en aucun cas d'acheter des prestations de spectacles, mais plutôt de favoriser, impulser et coordonner l'ensemble des manifestations organisées par des associations ou équipes artistiques, responsables de leur projet.

CALENDRIER PREVISIONNEL

- **4 janvier 2010 : Clôture de réception des dossiers** comprenant :
 - le descriptif artistique du projet : contenu, dates, lieu...en précisant les démarches de « développement durable » qui seront mises en place à cette occasion.
 - le budget prévisionnel détaillé (voir annexe : modèle de budget prévisionnel) faisant apparaître la globalité des ressources et des dépenses du projet ainsi que les autres financements (institutionnels ou privés).

Précisez le nombre d'artistes ou de techniciens engagés ainsi que le nombre de représentations.

Dans le cas où des artistes amateurs se produisent, précisez dans quel cadre.

Pensez à valoriser le bénévolat dans votre budget.

N'oubliez pas de prévoir une enveloppe pour la SACEM ou la SACD si vous y êtes assujettis.
 - la liste de vos besoins techniques pouvant être demandés à la Ville (il s'agit essentiellement de podiums, chaises, tables, barrières, branchement...).

➔ Pour cela, prenez connaissance avec attention de l'annexe technique jointe.
- Mi-Février : Sélection des projets selon la qualité et la pertinence des propositions, et en fonction des orientations indiquées par les élus d'arrondissements.
- 1^{er} mars : Retour des dossiers de demande de subvention
- Mars/Avril : réunions dans les arrondissements avec les opérateurs
- Fin mars : retour des fiches techniques et communication
- Mi-mai : réponse du Service des Evénements et de l'Animation concernant les demandes techniques
- Mai/Juin : Passage au Conseil Municipal pour vote des demandes de subvention
- Juin : Edition de la programmation 2010.

LES CONTACTS

Afin de préparer au mieux votre projet, il est nécessaire de prendre contact avec l'Adjoint en charge des animations culturelles/événementiel de l'arrondissement dans lequel vous proposez un projet de manifestation.

Mairies d'arrondissement :

- 1^{er} arrdt : Mme Nathalie PERRIN GILBERT, Pierre-Yves COLLAUD (04 72 98 54 33) ou pierre-yves.collaud@mairie-lyon.fr
- 2^{ème} arrdt : Mme Dominique DUMONT (04 78 92 73 17) ou dominique.dumont@mairie-lyon.fr
- 3^{ème} arrdt : M. Jérôme MALESKI (04 78 95 83 63) ou jerome.maleski@mairie-lyon.fr
- 4^{ème} arrdt : Mme Valérie SCHELL (04 72 00 46 01) ou valerie.schell@mairie-lyon.fr
- 5^{ème} arrdt : Mme Gilda HOBERT (04 72 38 45 96) ou gilda.hobert@mairie-lyon.fr
- 6^{ème} arrdt : Mme Elsa MUCHADA (04 72 83 15 07) ou elsa.muchada@mairie-lyon.fr
- 7^{ème} arrdt : M. Yves MABILON (04 72 73 68 43) ou yves.mabilon@mairie-lyon.fr
- 8^{ème} arrdt : Mme Marie-Françoise DEHARO (04 72 78 33 23) ou marie-francoise.deharo@mairie-lyon.fr
- 9^{ème} arrdt : M. Abel GAGO (04 72 19 81 92) ou abel.gago@mairie-lyon.fr

Délégation Grands événements, Jeunesse et Vie associative :

Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, Adjointe aux Grands événements, Jeunesse et Vie associative

Chargé de Mission : M. François PIROLA 04 72 10 30 19 ou francois.pirola@mairie-lyon.fr

Secrétariat : Mme Nathalie GUILLON 04 72 10 30 07 ou nathalie.guillon@mairie-lyon.fr

Service des Evénements et de l'Animation :

Mme Emmanuelle HUMBERT, Chef de Service Adjointe, Chargée des animations culturelles, 04 72 10 48 52, emmanuelle.humbert@mairie-lyon.fr

Mme Emmanuelle RUBIN, coordinatrice technique du service des événements, 04 72 10 48 54, emmanuelle.rubin@mairie-lyon.fr

Mme Taormina FINE, secrétaire-gestionnaire subventions 04 72 10 48 50 ou taormina.fine@mairie-lyon.fr

Vous pouvez consulter le programme 2009 sur le site de la manifestation : www.tlmd.lyon.fr

Des documents annexes peuvent vous être fournis sur simple demande (plan de la ville et/ou de l'arrondissement, guide de l'organisateur de manifestations sur la voie publique...).

ANNEXE : MODELE DE BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES emplois	€uros	FINANCEMENT	€uros
<p>BUDGET ARTISTIQUE (contrat de cession sous condition de licence ou salariat direct –GUSO-)</p> <p>Musiciens *(préciser le nombre) : Choristes *(préciser le nombre) : Danseurs * (préciser le nombre) : Chanteurs *(préciser le nombre) : Comédiens *(préciser le nombre) : Autres *(préciser le nombre) :</p> <p>Charges patronales Congés Spectacles</p> <hr/> <p><i>SOUS-TOTAL 1</i></p> <hr/> <p>AUTRES DEPENSES</p> <p>Administration, Coordination Défraiements (dépl., repas, hôtel, etc...) Téléphone, fax, envois SACEM, SACD Techniciens, ingénieurs* Assurances Location de matériel (sonorisation, éclairage...) Autres</p> <hr/> <p><i>SOUS-TOTAL 2</i></p> <hr/> <p>PROMOTION Communication - publicité</p> <p>Autres</p> <hr/> <p><i>SOUS-TOTAL 3</i></p> <hr/> <p>TOTAL GENERAL (1+2+3)</p>		<p>RECETTES PROPRES</p> <p>Apports personnels garantis Contreparties en co-production Contreparties en services Recettes annexes (préciser la nature)</p> <p>SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES</p> <p>Ville de Lyon Autres municipalités Conseil Général Conseil Régional</p> <p>SUBVENTIONS D'ETAT</p> <p>DRAC Autres (AFAA, Ministère des Affaires Etrangères)</p> <p>SUBVENTIONS ORGANISMES PROFESSIONNELS</p> <p>SPEDIDAM ADAMI FCM SACEM CNV</p> <p>AUTRES</p> <p>Sponsoring - Mécénat :</p>	
		TOTAL GENERAL	

* dans le respect des salaires minimums syndicaux et conventionnels négociés dans chaque branche d'activité